

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP1986

Edition du  
18 février 2013

DANS CE NUMÉRO

---

**Carnet de campagne** (Alex Dépraz)

Les votations du 3 mars donnent lieu à un intense débat politique et à quelques curiosités institutionnelles

«**Grounding 2026**» (Jean-Pierre Ghelfi)

Initiative Minder: economiesuisse renonce à diffuser ce qu'elle a commandé

**Stratégie énergétique 2050** (Jean-Daniel Delley)

Des objectifs largement approuvés, mais des mesures controversées

**Un opuscule pour une longue histoire** (André Gavillet)

«Deux siècles de luttes. Une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse», Gauchebdo, 2013

# Carnet de campagne

Les votations du 3 mars donnent lieu à un intense débat politique et à quelques curiosités institutionnelles

Alex Dépraz - 18 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22754>

Rares sont les campagnes aussi haletantes. Rémunération des managers et aménagement du territoire occupent journaux et discussions.

Mais on oublie que les fronts en apparence si divisés doivent beaucoup à la manière dont le Parlement a soumis ces objets au vote.

## Initiatives et contre-projets

Lorsqu'il a traité l'initiative Minder, le Parlement a adopté après bien des tergiversations une [révision du Code des obligations](#) (CO) modifiant les règles de la rémunération des dirigeants des sociétés anonymes. Cette révision législative destinée à contrer l'initiative est appelée dans le jargon institutionnel un contre-projet indirect ou improprement dit.

En règle générale, la procédure référendaire contre le contre-projet indirect suit son cours normalement. Le Parlement peut toutefois lui donner un lien plus fort avec l'initiative en subordonnant son entrée en vigueur au rejet de l'initiative. Ici, le Parlement a fait encore un pas de plus: le texte de la révision du CO ne sera publié dans la Feuille fédérale qu'en cas de rejet de l'initiative Minder, ce qui signifie que le contre-projet indirect pourra encore faire l'objet d'un référendum

facultatif. Ce «*référendum facultatif conditionnel*» n'est pourtant prévu ni par la Constitution ni par la loi.

Thomas Minder n'a pas retiré son initiative. Les défenseurs de la liberté des entreprises sont désormais contraints de combattre l'initiative en défendant un contre-projet aléatoire dont ils ne voulaient pas, ce qui explique sans doute qu'ils s'y prennent si mal.

La [révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire](#) (LAT) soumise au vote lors du même scrutin du 3 mars 2013 est aussi un contre-projet indirect du Parlement faisant suite à l'initiative dite «*De l'espace pour l'homme et la nature (protection du paysage)*» (DP 1889). Au contraire du contre-projet indirect contre l'initiative Minder, ni la publication ouvrant le droit à un référendum contre la LAT ni son entrée en vigueur ne sont subordonnées au rejet de l'initiative. Le comité de l'initiative pour la protection du paysage a fait usage de son droit - qui n'existe que depuis une [révision](#) de loi de 2009 (DP 1859) - de [retirer conditionnellement](#) l'initiative: un tel retrait n'est définitif que si le contre-projet indirect du Parlement ne fait pas l'objet d'un référendum ou si, en cas de référendum, il est accepté par le peuple.

Résultat: les allergiques à toute planification territoriale - Valais et USAM en tête - ont lancé avec succès un référendum contre le contre-projet indirect. Les partisans de l'initiative, laquelle prévoit un blocage des zones à bâtir pendant 20 ans, en sont réduits à défendre en sourdine une révision de la LAT qui ne satisfait qu'en partie leurs ambitions. Si la LAT est refusée le 3 mars, l'initiative pour la protection du paysage sera certes soumise au vote, mais avec des chances de succès limitées pour ne pas dire inexistantes. L'épée de Damoclès que constitue l'initiative retirée conditionnellement n'est donc pas aussi dangereuse qu'il y paraît.

Inversons les situations. Si le Parlement avait conditionné la publication officielle de la LAT à un vote négatif sur l'initiative «*De l'espace pour l'homme et la nature*», comme il l'a fait pour l'initiative Minder, le Valais et l'USAM seraient probablement en train de combattre cette initiative en se référant à la LAT élaborée à titre de contre-projet indirect, laquelle ne serait pas remise en cause. A l'inverse, si Thomas Minder et ses fans avaient retiré conditionnellement leur initiative, les partisans de l'initiative - PS en tête - seraient peut-être en train de défendre la révision du Code

des obligations – après tout assez équilibrée – contre laquelle l'économie suisse aurait sans doute pris le risque d'un référendum.

La procédure choisie par le Parlement pour traiter ces deux objets a donc considérablement influencé le débat politique et démocratique.

### **L'intervention des collectivités publiques**

L'intensité du débat politique et médiatique entraîne aussi un activisme des autorités rarement observé dans un pays si soucieux de la libre formation de la volonté de ses citoyens. On a déjà vu des gouvernements investir l'espace public lorsque l'objet du scrutin relève de la compétence de leur collectivité

publique, mais cette campagne bouge certaines lignes. Le Conseil fédéral n'a ainsi pas hésité à se joindre au refus de l'initiative Minder alors que les deux Chambres, divisées sur la question, n'ont pas adopté de recommandation de vote ([DP 1981](#)).

Plus discutable encore, des autorités interviennent dans des scrutins concernant d'autres collectivités. Les gouvernements de certains cantons font campagne lors de scrutins fédéraux alors que, sauf cas exceptionnels – objets les touchant très directement – ils n'ont aucune légitimité pour le faire. Le Conseil d'Etat valaisan s'est [«acheté»](#) gratuitement une page de pub dans *Le Nouvelliste* pour combattre la LAT. Dans ce même scrutin, le [petchi vaudois](#)

– le Conseil d'Etat intervenant auprès de Berne pour réclamer des explications tandis que ses membres se divisent dans la campagne – est une belle illustration du fait qu'une certaine réserve reste la plus sage des attitudes.

Encore plus grave, la Confédération vient mettre son nez dans les affaires cantonales: on voit ainsi le Conseil fédéral tenter d'influencer les citoyens grisons en soutenant ouvertement l'octroi d'un crédit pour une candidature aux Jeux olympiques d'hiver. Jurisprudence et doctrine condamnent toute intervention de ce type dans un scrutin: on peut légitimement se demander si la [régularité du scrutin](#) ne s'en trouve pas affectée. Mais les citoyens grisons se chargeront peut être de renvoyer Ueli Maurer à Berne.

## **«Grounding 2026»**

Initiative Minder: l'économie suisse renonce à diffuser ce qu'elle a commandé

---

Jean-Pierre Ghelfi - 18 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22747>

La très brève histoire de *Grounding 2026* vaut d'être racontée en quelques mots.

Au départ, il s'agit d'une commande passée par l'économie suisse au cinéaste Michael Steiner pour illustrer les conséquences terriblement négatives de l'acceptation de l'initiative Minder *«contre les rémunérations abusives»*. Film ou clip, le projet, selon les

intentions initiales des concepteurs, devait être diffusé dans les derniers jours de la campagne sur Internet de manière à toucher surtout les personnes de moins de 35 ans.

Michael Steiner a conçu son projet sous la forme d'images-chocs qui devaient sans fioritures décrire une Suisse aux abois, car ses entreprises, depuis

l'acceptation de l'initiative Minder, ont périclité. Le pays est devenu très pauvre, partiellement en ruines. Il compte des cohortes de Suisses qui n'ont désormais qu'un rêve: émigrer dans des pays... qui n'ont pas forcément envie de les accueillir.

Le film est, selon des personnes qui l'ont vu, très bien fait et répond en tous

points à la commande, rapporte le *Tages-Anzeiger* du 14 février. Peut-être en réalité le film répond-il trop bien à la description d'un pays parti à vau-l'eau, avec des images tellement coups de poing qu'elles auraient pu provoquer un effet inverse à celui recherché. Car toutes réflexions faites et larges consultations effectuées,

[economiesuisse](#) a décidé de passer en pertes et profits le budget de 200'000 francs alloué pour la réalisation du film de Michael Steiner, et donc de ne pas le diffuser.

Mais de nos jours, avec Internet et les réseaux sociaux, plus rien ne reste longtemps confidentiel. Le syndicat Unia a

eu accès au film et a repris quelques-unes de ses images pour évidemment en [détourner le sens](#).

Et, en cas de doute quant à ce qu'il faut penser de l'initiative Minder, les [72 millions](#) de francs d'«*indemnité de départ*» accordée par Novartis à Daniel Vasella finiront peut-être par convaincre les plus sceptiques.

## Stratégie énergétique 2050

Des objectifs largement approuvés, mais des mesures controversées

Jean-Daniel Delley - 18 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22740>

Conseil fédéral et Parlement ont réagi avec une rapidité inaccoutumée à la catastrophe de Fukushima. La décision prise en 2011 d'abandonner progressivement l'énergie nucléaire doit maintenant se traduire concrètement par une série de mesures dont la nature et l'étalement dans le temps font l'objet de controverses. Pour preuve les réactions à la [stratégie énergétique 2050](#) du Conseil fédéral dont la procédure de consultation vient de s'achever.

Le dossier est épais et ardu. La stratégie du Conseil fédéral s'étale sur 156 pages et s'appuie sur 17 rapports techniques. Ce qui n'a pourtant rebuté ni les cantons ni les partis, encore moins les organisations sociales et économiques nationales, régionales et parfois même locales, qui ont donné en

nombre leur avis: la procédure de consultation a généré pas moins de 276 [prises de position](#) et la liste n'est pas close.

Globalement, une large majorité appuie le projet et son découpage en deux étapes. Tout d'abord un premier paquet de mesures (prescriptions et subventions) qui visent à réduire la consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables. Ces mesures ne suffiront pourtant pas à atteindre les objectifs ambitieux du gouvernement. A l'horizon 2030, il faudra introduire une taxe d'incitation sur tous les agents énergétiques.

Parmi les partis politiques, l'UDC rejette le projet, tout comme le parti libéral-radical qui suit fidèlement l'avis d'[economiesuisse](#).

L'organisation patronale a déjà fait donner l'artillerie lourde en prédisant un [désastre économique](#) pour le pays. A noter également la position clairement négative d'Axpo, l'un des barons de l'économie électrique, alors que ses actionnaires, les cantons du nord-est de la Suisse, expriment un avis positif: comprenez qui pourra!

Mais, derrière les approbations de principe, la bataille fait rage sur les moyens à mettre en œuvre.

Sur la sortie progressive du nucléaire tout d'abord. Si chacun s'accorde à refuser toute nouvelle autorisation de construire de nouvelles centrales du type de celles existantes, certains laissent ouverte la porte pour des installations de nouvelle génération. Ainsi le [Conseil](#)

[fédéral lui-même](#) veut maintenir les crédits de recherche non seulement pour la sécurité et le démantèlement des centrales en fonction et l'entreposage des déchets; il soutient en Suisse la recherche concernant les futurs réacteurs et veut poursuivre sa participation financière à Euratom. Par ailleurs, il se refuse à fixer un délai impératif pour l'arrêt des centrales en service, cet arrêt ne devant intervenir qu'au moment où les critères techniques de sécurité ne seront plus remplis, sur la base d'une durée de vie d'une cinquantaine d'années. Or le rythme de sortie du nucléaire va déterminer la nature des mesures à prendre pour compenser cette perte de production.

Quelle place pour les énergies renouvelables? Le degré d'effort financier le décidera. Le Conseil fédéral assure ses arrières en préconisant la construction de centrales à gaz.

Mais ces dernières, comme d'ailleurs la prolongation maximale de la durée de vie des centrales nucléaires, affaibliront la pression pour développer rapidement les énergies renouvelables.

Les mesures d'économie d'énergie, lorsqu'elles concernent le domaine bâti, relèvent de la compétence des cantons. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas manqué de le rappeler à Berne. Le catalogue de prescriptions, qui caractérise la première étape de la stratégie, a fait l'objet de nombreuses critiques, tout comme le fait que l'introduction d'une fiscalité incitative soit renvoyée à la deuxième étape. Mais nombre d'acteurs que les prescriptions rebutent et qui ne jurent que par une régulation fiscale n'ont pas manifesté jusqu'à présent un soutien sans faille dans les cas concrets où ce type de régulation a déjà été proposé.

Quant à l'appel au marché pour piloter le tournant énergétique, il peine à convaincre si l'on considère le peu de succès dont il peut se prévaloir jusqu'à présent.

Réticences aux interventions réglementaires, défense des compétences cantonales, intérêts sectoriels divergents, la stratégie énergétique 2050 n'évitera pas les turbulences, à l'issue desquelles l'édifice risque fort de subir d'importantes transformations. Sans parler des cinq initiatives populaires déposées ou en voie de l'être - de l'[efficacité électrique](#) portée par une large coalition d'organisations écologistes et de politiciens de tous les partis à la [promotion des énergies renouvelables](#) (PSS), à la [fiscalité écologique](#) (Les Verts), à la [suppression de la TVA au profit d'une taxation des énergies fossiles](#) (Verts libéraux) et à l'[abandon du nucléaire dès 2029](#) (Les Verts).

## Un opuscule pour une longue histoire

«Deux siècles de luttes. Une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse», Gauchebdo, 2013

André Gavillet - 18 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22763>

En principe, l'historien n'aime pas la confusion des genres. Il conçoit son travail comme une découverte ou un éclairage du vécu collectif passé. Il ne voudrait pas être instrumentalisé. Il instruit et verse les pièces utiles au dossier. A d'autres le jugement,

la mise en place.

Pierre Jeanneret, connu surtout pour son travail sur les figures marquantes du socialisme suisse et romand, Jérôme Béguin, journaliste à *Gauchebdo*, auteur d'un essai sur l'extrême droite genevoise,

pourraient à juste titre récuser l'accusation d'historiens propagandistes. Justifiant cet opuscule ([Deux siècles de luttes. Une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse](#), Gauchebdo, 2013, 60 pages), Pierre Jeanneret le présente pourtant

comme un hommage aux anciens et aux jeunes militants décidés «à reprendre le flambeau et à continuer le combat», ce qui n'enlève rien au sérieux du document.

C'est ainsi une «brève histoire pour deux siècles de luttes». Le compte rendu ci-dessous se limitera au commentaire de quelques points particuliers plutôt qu'à une vue d'ensemble.

## **Karl Marx**

Comme le décrit Marx dans le *Manifeste du parti communiste*, l'ère industrielle déploie sa puissance de production dans les pays qui disposent d'une énergie bon marché, le charbon, et exploite une main-d'œuvre sans protection, qui par la durée des heures travaillées finance l'accumulation première du capital.

Deux intérêts à cette entrée en matière. La Suisse, même si elle n'est pas le centre de production des nouvelles grandes usines métallurgiques, connaît une extension impressionnant de petites fabriques, si visibles sur le terrain dans le canton de Glaris. Les travailleurs du Jura, les Montagnons que Rousseau a fait connaître, illustrent une organisation originale du travail à domicile puis en usine.

Enfin, la référence à Marx a mis en évidence le débat sur le développement démographique. Malgré la famine, on observe une augmentation de la

population globale, d'où l'importance de l'émigration à l'étranger ou en Suisse même vers les centres industriels.

## **Suisse romande**

Le fédéralisme suisse a rendu difficile une concentration politique en un seul parti. Les échanges de personnalités se font à deux niveaux. Les Neuchâtelois jouèrent un rôle important dans le Pays de Vaud (Charles Naine, Paul Graber); des Vaudois «prêtèrent» Léon Nicole aux Genevois. Enfin, les socialistes chrétiens renforcent ces échanges, mais la fidélité à certains leaders qui ont le goût du pouvoir brouille les apparences, notamment lorsque Nicole fut expulsé du parti socialiste après avoir défendu ostensiblement le pacte germano-soviétique.

Les idéologies rivales (saint-simonisme, social-démocratie, anarchisme, syndicalisme) obtiennent des succès dans deux cas. Le coopératisme qui lie à La Chaux-de-Fonds des secteurs importants de la consommation et de la production est la tentative la plus poussée de créer un autre ordre économique. On regrette que l'anarchisme qui a été vécu sur place dans le Jura bernois par James Guillaume ne soit pas l'occasion de quelques informations complémentaires.

## **Politique**

Les événements, comme la

grève de 1918, la proportionnelle, l'émancipation des femmes sont plus connus. Ils s'insèrent dans le déroulement historique. Relevons que ce parcours rapide de notre histoire est illustré par des photographies qui datent du temps où les acteurs n'étaient pas encore patinés par le temps écoulé et les engagements choisis.

## **Des questions restent ouvertes**

Pourquoi tant de divergences, de ruptures, de querelles, de chapelles? Le stalinisme pèse de ses exigences de fidélité absolue, mais cette explication n'est que partielle.

Pourquoi l'ambition première des socialismes de participer, sous des formes diverses de cogestion, à la plus-value dégagée par l'ensemble de l'organisation sociale n'a-t-elle pas eu de succès, ni syndical ni politique?

Quels sont les domaines qui restent ouverts à une action sociale et économique? Les coopératives sont-elles une nouvelle chance d'une économie non-capitaliste?

Le flambeau dont parle Pierre Jeanneret en conclusion de sa préface est fait, il est bon de le rappeler, du dépassement de son individualisme. Il est, en luminosité et chaleur, exemplaire. Mais le transmettre n'est pas simple comme le passage du témoin.

## Index des liens

### **Carnet de campagne**

<http://www.parlament.ch/sites/doc/CuriaFolgesseite/2010/20100443/Texte%20pour%20la%20votation%20finale%201%20NS%20F.pdf>

<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2012/5531.pdf>

<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis356.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/15894>

<http://www.admin.ch/ch/f/as/2010/271.pdf>

<http://www.domainepublic.ch/articles/10316>

[http://www.admin.ch/ch/f/rs/161\\_1/a73a.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/161_1/a73a.html)

<http://www.domainepublic.ch/articles/22466>

<http://verts-vs.ch/nouvelles/169>

<http://www.letemps.ch/Page/Uuid/be7bbe86-76d5-11e2-ac8b-57b0fe9de49e#.UR58BR0z3-s>

[http://www.olympia-nein.ch/wAssets/docs/Zeitungsartikel/sogr\\_20130119\\_semadeni.pdf](http://www.olympia-nein.ch/wAssets/docs/Zeitungsartikel/sogr_20130119_semadeni.pdf)

### **«Grounding 2026»**

[http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2013-02-13\\_C\\_Video-Steiner.pdf](http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2013-02-13_C_Video-Steiner.pdf)

<http://www.youtube.com/watch?v=TBkL7pjHgac>

<http://insideparadeplatz.ch/2013/02/15/daniel-vasellas-geheimkonto-bei-wegelin/>

### **Stratégie énergétique 2050**

<http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00527/index.html?lang=fr>

[http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00527/index.html?lang=fr&dossier\\_id=05767](http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/00527/index.html?lang=fr&dossier_id=05767)

<http://www.tagesanzeiger.ch/front/exklusiv/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Die-Economiesuisse-verspielt-Kredit/story/16378145>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Trotz-Ausstieg-Forschungs-Millionen-fur-neue-AKW>

<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis436.html>

<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis385.html>

<http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis402.html>

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis409.html>

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis407.html>

### **Un opuscle pour une longue histoire**

<http://www.gauchebdo.ch/?Deux-siecles-de-luttres-Une-breve>